



**ROYAUME DE BELGIQUE**

La Ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de  
la Société nationale des chemins de fer belges

Monsieur Francis LEBOUTTE  
Collectif *Quel pont pour Tilff*  
Rue de la Charrette, 141  
4130 TILFF

votre courrier	vos références	personne contact	nos références	date
29 septembre 2015		muriel.cochez@galant.fed.be 02/238.28.36 0490/65.10.80	JG/MC/2015.187 À mentionner dans toute correspondance	<b>1 3 NOV. 2015</b>

**Objet : Pont de Tilff**

Monsieur Leboutte,

Votre lettre ouverte datée du 29 septembre 2015 m'est bien parvenue et a retenu toute mon attention.

Le projet de remplacement du pont de Tilff fait couler beaucoup d'encre depuis plus de dix ans. Ce projet de pont-passerelle, qui fait l'objet d'une convention entre la commune d'Esneux, le SPW et Infrabel, permettra, dans sa première phase, de remplacer le pont provisoire, mais aussi de supprimer le passage à niveau en gare de Tilff (PN n°10), très contraignant en matière de mobilité.

Compte tenu de la prise de position de la commune en faveur d'une solution supprimant le passage à niveau en gare de Tilff, il me paraît indiqué d'opter pour cette suppression, vu notamment le souci des chemins de fer de sécuriser le réseau par le biais de la suppression des croisements entre la voie ferrée et la voie publique.

Sur le plan budgétaire, bien que le budget total de la première phase du projet soit actuellement estimé à 11 millions d'euros, une concertation est menée entre le SPW et Infrabel en vue de trouver des pistes d'économies.

Quant à la seconde phase du projet, qui comprend la suppression des passages à niveau n° 7 et 8, ainsi que la création d'une voirie de contournement, le budget total estimé est de 2 millions d'euros, à 100 % à la charge d'Infrabel.

L'aménagement du boulevard urbain et de la rive droite sera entièrement supporté par le SPW.

Je vous prie de croire, Monsieur Leboutte, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jacqueline GALANT